

Montreuil,
le mercredi 12 novembre 2025

Émetteur : Affaire suivie par: Simona BURGIO DE SIMONE - sburgiodesimone@ucanSS.fr, DDARH -
Département RH - UcanSS

Objet : Offre ALEX, un service d'accompagnement individualisé pour les salariés fragilisés

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

En 2022, l'UcanSS et les Caisses nationales ont souhaité mettre en place un service dédié aux salariés confrontés à une maladie chronique, un cancer ou toute autre pathologie de longue durée. Ce service, nommé **ALEX**, vise à répondre aux difficultés rencontrées sur les plans humain, relationnel, administratif, juridique et financier.

Renouvelé en 2025 pour une durée de quatre ans, ALEX témoigne d'une volonté constante d'adaptation aux besoins du terrain. Depuis son lancement, l'offre de service n'a cessé d'évoluer, tant dans son contenu que dans sa structuration.

Cette Lettre d'Information propose un rappel des principales fonctionnalités de la plateforme, de ses publics cibles, ainsi que des outils conçus pour accompagner son déploiement.

À QUI S'ADRESSE LA PLATEFORME ALEX ?

Initialement réservée à 2 000 collaborateurs atteints de maladies chroniques, la plateforme est désormais **ouverte à l'ensemble des salariés de la Sécurité sociale**.

Elle propose aujourd'hui des **parcours spécifiques** pour :

- les collaborateurs concernés,
- les managers,
- les collègues,
- les aidants (redirection vers le dispositif institutionnel "je suis proche aidant").

Cette évolution permet une approche globale et inclusive de l'accompagnement, en tenant compte des différents rôles et situations vécues au sein des équipes.

COMMENT EST-ELLE STRUCTURÉE ?

Elle se décline en trois espaces distincts et complémentaires :

Mon espace prévention

Cet espace propose deux types de modules complémentaires :

- **19 modules « Prendre soin de moi »**, qui abordent des thématiques variées telles que la gestion du stress, l'amélioration de la concentration, le travail en équipe à distance ou encore la productivité.
- **13 modules « Mieux connaître les maladies »**, offrant des contenus pédagogiques sur des sujets comme les troubles musculosquelettiques (TMS), l'endométriose, l'épuisement professionnel (burn out), les addictions, et bien d'autres.

Mon espace formation

Des modules e-learning permettent d'approfondir des sujets essentiels tels que :

- le rôle de l'employeur,
- les maladies en milieu professionnel,
- les handicaps invisibles,
- la santé mentale,
- et les risques psychosociaux.

Mon espace accompagnement

Il propose quatre parcours dédiés : patient, manager, collègue et aidant. Chaque parcours est structuré en quatre étapes clés :

- l'annonce de la maladie,
- la période d'arrêt de travail,
- la reprise d'activité,
- et le quotidien dans la durée.

Des ressources pratiques telles qu'un kit de suivi pour les managers ou un carnet de bord pour les collaborateurs concernés, viennent enrichir ces parcours.

UN ENGAGEMENT RÉAFFIRMÉ EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LA MALADIE AVEC LA SIGNATURE DE LA CHARTE CANCER@WORK

Depuis décembre 2023, la Sécurité sociale a réaffirmé son engagement de prévention de la désinsertion professionnelle en signant la **Charte Cancer@Work**, qui invite les organismes à rejoindre un réseau



mobilisé pour structurer localement une politique volontariste et proactive en matière d'inclusion dans des situations de maladie.

En tant que signataire de la charte au niveau national, la Sécurité sociale bénéficie de la :

- **documentation de l'association**, mise à disposition par la Mission handicap nationale
- **participation aux groupes de travail en inter-entreprise** : chaque année des thématiques de travail sont choisies en fonction des besoins des entreprises membres, qui participent donc activement aux travaux avec le soutien de spécialistes ;
- **possibilité de participer à une action solidaire de « Jobs meetings »** afin d'accompagner à la reprise du travail les personnes qui ont traversé la maladie.

Les organismes peuvent également décider d'**adhérer localement à la charte**, afin de bénéficier d'une série de services pour agir très concrètement, dont :

- L'accès au baromètre entreprise "Maladie et travail", basé sur un diagnostic des pratiques en local
- Une méthodologie pour concilier maladie et travail
- Un incubateur de bonnes pratiques
- Une place de partage entre pairs
- Une plateforme d'innovation sociétale
- Fiches didactiques
- Livret personnalisable
- Possibilité de recevoir le Label Cancer@Work

NOUVEAU : DES TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES CAFÉS VISIO

Une nouvelle fonctionnalité vient enrichir l'offre ALEX avec les Cafés Visio : des rendez-vous mensuels en ligne, pensés pour favoriser des échanges authentiques autour de situations vécues.

Ces temps de parole encouragent le partage d'expériences entre participants confrontés à des problématiques similaires, dans un cadre à la fois bienveillant et confidentiel. Chacun peut ainsi poser ses questions aux experts ALEX en toute liberté et sérénité.

Chaque session est conçue pour répondre aux besoins spécifiques de différents publics clés, et notamment :

- les collaborateurs concernés par une maladie chronique,
- les managers, référents RH, santé, QVCT et handicap.

Chaque mois, un Café Visio est dédié à chacun de ces groupes, permettant à tous de bénéficier d'un accompagnement régulier, concret et personnalisé.

Ouverts à plusieurs entreprises, ces rendez-vous contribuent à créer une véritable communauté d'échange et de soutien autour des enjeux de santé et de qualité de vie au travail.



Pour s'inscrire c'est très simple, il suffit de cliquer sur le bouton "Échanger avec la communauté", situé à droite sur la page d'accueil d'ALEX, et de choisir le café auquel souhaitez participer, puis de cliquer sur "Cliquez ici pour vous inscrire".

Ce lien renverra vers une page Teams pour finaliser l'inscription.

DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT

Pour accompagner l'appropriation de la plateforme ALEX par les collaborateurs, un kit de communication est mis à disposition afin d'informer, de sensibiliser et de faciliter l'accès aux ressources.

Ce kit comprend notamment :

- **des tutoriels d'onboarding sur la plateforme**, permettant de découvrir comment accéder à la plateforme ainsi qu'à ses différentes fonctionnalités en quelques minutes,
- **une infographie synthétique**, offrant une vue d'ensemble des parcours et des espaces disponibles,
- **une affiche à apposer dans les lieux de passage**, pour susciter l'intérêt et encourager la connexion,
- **un modèle d'email prêt à l'emploi**, facilitant la diffusion de l'information auprès des collaborateurs.

L'ensemble de ces supports est accessible depuis le site [Ucanss.fr](https://ucanss.fr), espace réservé aux organismes.

Pour toute information complémentaire, Simona Burgio De Simone, pilote de la Mission handicap nationale, se tient à votre disposition à l'adresse sburgiodesimone@ucanss.fr ou au 01.45.38.81.68. Ces informations sont par ailleurs relayées sur la communauté Handicap du U Réseaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Hélène Yvert

Directrice du Développement et de
L'Accompagnement RH

